

Dijon. 29 Mars 98.

Mon bon cher ami

je vous remercie de votre
longue lettre et prends bonne
note des indications qu'elle me
donne déjà sur les résultats
de votre réunion de dimanche
dernier. Nous reparlerons de cela
quand vous serez ici vendredi
ou samedi.

A court de temps aujourd'hui,
je suis au plus pressé. Ce que
vous me dites des projets de
Billay, en vue du retour à
l'ancien programme de droit
ainsi me semble fort inquiétant.

Le scat l'entable de rayer
ce progrès et cette première
prose de liberté pour revenir
à l'anarchie routine. Je viens
de me bîssé que naturellement
est de ce avis. Apres avoir signé
à une lettre collective, adressée
à M. Glasson, nous avons pensé
que cette forme scat un peu bien
solennelle pour ne recueillir que
deux signatures. Et nous avons
décidé d'écrire chacun de notre
côté. Au reste, il n'y a plus
grand chose de neuf à dire,
apris le magistral rapport
rédigé il y a trois ans par
M. Buffoni. Il s'agit seulement
d'affiner l'exigence volonté

d'entre un retour en arrière
et de conserver notre indépendance
actuelle.

Si vous nous dédiez à venir
comme nous l'écrivrez vendredi
soir, venez donc directement dès
à la maison - pourvu que vous
ne réalisiez pas devant un repas
maigre. Au reste, j'ai mes chambres
à loger et vous n'aurez
aucune bonne raison de ne pas
me suivre. J'aurais voulu vous
offrir un gîte complet. Mais nous
avons pour le moment nos deux
giros vides, qui occupent les
lits d'amis de la maison, et que
ma femme examine avec elle
samedi matin. Demain, si je
compte toujours ne partir que le
soir du samedi, de toute façon et

je vous demandrai quelles que
sont vos combinaisons de ce
tapis compagnie à déjeuner à journa.

Adieu pour aujourd'hui mon
bon cher ami je reste votre tout
affectionné et dévoué.

F. Lamy

707



Monsieur R. Lalalles,

10 bis rue du Pois aux Céres,

Paris.

